LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



MANAGEMENT ET GESTION ORGANISATIONNELLE

N° 599

L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE AU SERVICE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A









MANAGEMENT ET GESTION ORGANISATIONNELLE

N°599 L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE AU SERVICE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

 N° du stage
 599 1 2024 INTER
 Lieu de stage
 46 rue Amelot 75011 PARIS

 Durée du stage
 2 jours
 Dates
 du 28/03/2024 au 29/03/2024 ou du 13/11/2024 au 14/11/2024

PUBLIC CONCERNÉ

 Médecins, cadres supérieurs de santé, cadres de santé, DRH, infirmiers.

PRÉ-REQUIS

• Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

• Un psychologue clinicien ou un cadre de santé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Actualiser ses connaissances sur l'intelligence émotionnelle.
- Mieux comprendre ses propres émotions pour accompagner ses collaborateurs.
- Faire grandir l'intelligence émotionnelle de chacun.
- Eveiller l'intelligence émotionnelle commune à un groupe.

CONTENU

- 1. De l'utilité des émotions.
- 2. L'humeur contagieuse.
- 3. De la difficulté d'être juste.
- 4. L'agilité émotionnelle.
- 5. L'humeur contagieuse.
- 6. L'IE au sein d'un groupe.
- Les axes d'amélioration des pratiques des professionnels.
- 8. Comment faire grandir l'intelligence émotionnelle des jeunes managers.

www.afar.fr

MANAGEMENT ET GESTION ORGANISATIONNELLE

N°599 L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE AU SERVICE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris Tél :01 53 36 80 50

Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris Tél: 01 53 36 80 50 Fax: 01 48 05 31 51

Email: formation@afar.fr

Site internet: www.afar.fr

www.afar.fr

MANAGEMENT ET GESTION ORGANISATIONNELLE

N°599 L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE AU SERVICE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

Durée du stage		Lieu de stage Dates	46 rue Amelot 75011 PARIS MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉE □ du 28/03/2024 au 29/03/2024 □ du 13/11/2024 au 14/11/2024	
	— BULLET	IN D'INSCR	IPTION —	
☐ STAGE DPC	STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE			
ÉTABLISSEMENT	•			
RUE :	VILLE :			
TÉL LIGNE DIRECTE :		FAX :		
ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)				
STAGIAIRE				
FONCTION:	le NOM :		PRÉNOM :	
SERVICE :LIEU DE TRAVAIL :	-	ΓÉL :		
F	AIT À ·			

www.afar.fr